



Le Panzay

Votre bulletin municipal à
Salles-sur-mer

N° 11 - AVRIL 2024



Dossier :

L'environnement

La lutte contre le changement climatique
est plus que jamais une priorité

La Rosière 2024

La rencontre régionale
des villes Rosières
à Bordeaux

Revitalisation

Boulangerie et Galerie :
le démarrage des
travaux

Budget 2024

La poursuite ambitieuse
et maîtrise de
notre budget


TRAITEUR
aunis
 réceptions
 David Mallebrera
 aunis-reception.com

Buffets
 Congrès
 Mariages
 Cocktails
 Plats cuisinés

aunis.receptions@orange.fr
 7, Grande Rue de Grolleau
 CROIX-CHAPEAU - LA ROCHELLE
 06 10 47 28 08 ••• 05 46 00 39 91

Les Délices de l'aunis
 Traiteur - Épicerie fine

Spécialités bouchères
 Charcuterie maison
 Plats cuisinés à emporter *Livraison possible*

Magasin ouvert
 Du Mardi au Samedi : 10h-13h30/16h-19h30
 Le Dimanche : 10h-13h30
 Fermé le lundi

05 46 00 39 91
 06 10 47 28 08


Intermarché
 SUPER



 Centre Commercial de l'Océan
 Le Petit Bonneveau - 17220 SALLES SUR MER
 Tél. 05 46 56 42 20


 On vous accueille : du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
 le dimanche de 9h00 à 12h30


ab
 atlantic bureau
 L'AMÉNAGEUR DE VOTRE ESPACE DE TRAVAIL

7 RUE DE BOUGAINVILLE - ZAC BELLE AIRE NORD - 17440 AYTRÉ
 05 46 56 66 80 - www.atlantic-bureau.com

SAS PEREIRA - CHAILLOUX
 ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation électrique
 Domotique
 Photovoltaïque
 Chauffage • Interphone
 Téléphone



17690 ANGOULINS
 fabrice.chailloux@wanadoo.fr **Port 06 09 83 40 13**


ADOM Concept
 06 77 30 67 22

Rénovation habitat
 Plomberie - Placo
 Peintures intérieures et extérieures
 Salles de bains - Cuisines

contact@adomconcept.fr - www.adomconcept.fr


chaudfroid17

CHAUFFAGE
 CLIMATISATION
 PLOMBERIE
 SANITAIRE

05 46 34 72 79
 www.chaudfroid17.fr
 17340 CHATELAILLON PLAGE

06 71 02 77 35, SUR RENDEZ-VOUS
 atelierdevelocio@gmail.com
 5, rue des touvents
 17220 Salles sur mer


L'ATELIER DE VÉLOCIO
 répare tous vos vélos !

RESTAURATION
 RÉNOVATION
 RÉPARATION
 RÉTROFIT


 répar'acteurs



- 3** Éditorial
- 4** La vie de la commune
- 9** Les associations
- 10** La charte du bien-vivre ensemble
- 12** **Grand dossier : l'environnement**
- 15** Salles-sur-mer et la Communauté d'agglomération
- 16** **Le budget 2024**
- 19** Les travaux en cours
- 22** L'école
- 23** La bibliothèque
- 25** Le patrimoine
- 26** Les entreprises
- 28** Parole de sallésienne
- 29** L'état civil et l'agenda

Chères sallésiennes, chers sallésiens,

Je ne peux ouvrir cet éditto sans vous parler d'un événement qui me tient particulièrement à cœur, car il vient de donner aux femmes une liberté irréversible.

Le 8 mars 2024, la France a franchi une étape fondamentale de son histoire en gravant dans le marbre de la Constitution la phrase suivante : « la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exercent la liberté garantie à la femme à avoir recours à une interruption volontaire de grossesse ».

C'est une étape qui doit tout aux précédentes et en particulier au combat de Simone Veil et à toutes celles qui ont ouvert la voie et qui ont souffert dans leur chair.

Cette phrase fait de la France une pionnière dans le monde. À l'heure où cette liberté est en régression dans certains états des États-Unis, nos parlementaires ont eu le courage de donner aux femmes françaises, piliers de notre démocratie, ce droit à disposer de leur corps.

Nous devons mesurer d'autant plus cette avancée démocratique que celle-ci est menacée de toutes parts, en particulier depuis l'invasion de l'Ukraine, il y a déjà deux ans, par le tyran russe qui n'a d'autre dessein que de nous priver de notre liberté. Une victoire de la Russie serait un chaos pour l'Europe et nous serions les premiers à en subir les conséquences.

Les nouvelles dans le monde sont inquiétantes. Je pense à ce peuple Palestinien qui est en train de mourir de faim à cause de la folie de ses intégristes. Que nous réservent les élections américaines ?

Alors, soyons humbles et ne nous laissons pas dépasser par de petites querelles de clocher. Prenons le temps de partager et de donner, respectons-nous.

Je vous laisse découvrir au fil de ce Panzay tout ce que nous allons faire ensemble pendant les mois à venir. Bien sincèrement.

Chantal Guillebaud-Subra

Le Panzay - N° 11 / Avril 2024

Votre bulletin municipal à Salles-sur-mer

Directrice de la publication : Chantal Guillebaud-Subra

Comité de rédaction : C. Guillebaud-Subra, R. Bazier, É. Drapeau, N. Huet, M.-A. Guimard, J. Raimon, A. Roy, É. Thickett
Secrétariat : M. Chaigneau
Illustrations : Mairie de Salles-sur-mer
Photos : Mairie de Salles-sur-mer (sauf copyright)
Impression : Groupe Nouvel R - Imprimerie Rochelaise
Téléphone 05 46 34 30 05

Ce magazine est imprimé sur papier couché mat 115 grammes issu de forêts gérées durablement à 1350 exemplaires. Il est distribué dans tous les foyers de Salles-sur-mer et mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Salles-sur-mer.

Téléphone : 05 46 56 03 79
Courriel : salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr
Site Internet : www.salles-sur-mer.fr





Le Panzay / La vie de la commune

Les Maires pour la planète

Les Maires pour la planète est une association apolitique créée en 2019 qui rassemble des élus locaux engagés en faveur de la transition écologique. Son président est le Maire de Bourgneuf, Paul-Roland Vincent.



Présente dans les deux Charentes et en Corrèze, elle recense et promeut les bonnes pratiques environnementales : l'alimentation, la biodiversité, la solidarité et la démocratie, les déchets, l'énergie, l'eau, la mobilité et les espaces publics.

Notre commune a rejoint depuis deux ans cette association. Chaque citoyen peut, à titre personnel, adhérer à l'association reconnue d'intérêt général et donc en capacité de délivrer des reçus fiscaux.

www.lesmairespourlaplanete.fr - 07 60 23 51 53

Courriel : contact@lesmairespourlaplanete.fr

Chantal Guillebaud-Subra

Opération gendarmes réservistes

Vous allez voir prochainement déambuler dans les rues de Salles-sur-mer, un gendarme seul, ce qui est peu courant car nous les voyons habituellement en binôme. Il s'agit d'une expérimentation nationale lancée par la gendarmerie.



Après une première expérimentation réussie dans les Landes, notre département a été retenu pour un nouveau test d'essais.

La mission de ce gendarme réserviste désigné sur volontariat, sera d'être près de la population, d'engager le dialogue, d'observer, et rendre compte auprès de la brigade d'Angoulins, sans verbaliser (sauf si l'infraction est flagrante ou sur demande de madame le Maire). Ses tenue et équipements seront identiques à ceux des gendarmes en service.

Il pourra être appelé en renfort de brigade sur des cambriolages ou agressions en attendant l'arrivée des gendarmes de la brigade. Il pourra commencer les investigations mais surtout venir en aide aux victimes et les reconforter. Sa mission dans chaque commune sera de quelques heures par mois.

Les résultats de l'expérimentation conditionneront le déploiement sur toute la France.

Chantal Guillebaud-Subra

Le Passeport du civisme

L'année scolaire voit la réalisation d'un grand projet citoyen : le Passeport du civisme. Les enfants de CM2 vont s'impliquer dans la vie locale, grâce à un parcours d'actions individuelles et collectives basées sur les devoirs du citoyen.

Ce nouveau projet est initié par la commune avec le concours de l'Association du Passeport du civisme, du Département de la Charente-Maritime, du ministère de l'Édu-



cation nationale, de l'AMF, de l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite, et des Sapeurs-pompier de la Charente-Maritime.

Aux côtés des élus, il est porté par Céline Babeuf, directrice de l'école et son équipe, par Monssef Oubdeslam, directeur de l'EPJ à Salles-sur-mer, et par de nombreux sallésiens bénévoles. Nous les remercions tous chaleureusement pour leur engagement en faveur du civisme et de nos enfants.

La cérémonie de lancement s'est tenue en mairie le 20 décembre. Plusieurs actions ont déjà été réalisées par nos jeunes écoliers : commémoration du 11 novembre, dons de jouets, participations aux Conseils municipaux. D'autres sont en cours ou en préparation parmi les six piliers du Passeport :

- La citoyenneté ;
- L'attention aux autres ;
- Le handicap
- L'environnement ;
- Le devoir de mémoire ;
- Le patrimoine et l'histoire.

Madame le maire récompensera les enfants au cours d'une cérémonie qui se tiendra dans la salle des fêtes, en présence de nombreuses personnalités, le vendredi 28 juin 2024 à 15h00.

Vous êtes invités à venir nombreux pour féliciter et encourager nos enfants pour leur engagement citoyen.

Roger Bazier



L'élégage, un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité

Les récentes tempêtes ont provoqué des chutes d'arbres et des dommages sur le réseau électrique, aggravés par le manque d'entretien des arbres : l'élégage est donc essentiel.

Un arbre qui tombe sur une ligne, c'est quatre heures sans électricité ; des branches qui touchent les lignes peuvent perturber l'alimentation d'environ mille clients.



Le propriétaire de végétations causant des dégâts sur le réseau pourra voir sa responsabilité engagée en cas de dommages chez des clients. Les conseils d'Enedis :

- Ne plantez pas sous les lignes, tenez compte des distances nécessaires aux plantations arrivées à maturité ;
- Entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes ;
- Vérifiez que votre assurance responsabilité civile prend bien en compte ce type de dommage.

Enedis Charente-Maritime

Infractions routières : campagne de verbalisation

Malgré nos nombreux rappels concernant les stationnements gênants ou illicites, ceux-ci perdurent sur les trottoirs ou sur les lignes jaunes.

En zone de lotissement ou en pavillon, les véhicules (au moins deux) doivent être garés dans l'espace privé. En cas d'impossibilité, le stationnement sur la voie publique se fait sur les parkings ou les emplacements matérialisés.



La règle est différente pour nos rues ne disposant pas de parking, mais n'autorise cependant pas les infractions signalées plus haut, ou gênant l'accès par les services de secours.

Une campagne de verbalisation est confiée à la gendarmerie. Rappel : tout stationnement irrégulier, gênant ou dangereux peut faire l'objet d'une mise en fourrière ; le véhicule peut être détruit au bout de dix jours après mise en demeure faite au propriétaire sans possibilité d'un quelconque recours.

Chantal Guillebaud-Subra

Bien vivre à Salles-sur-mer

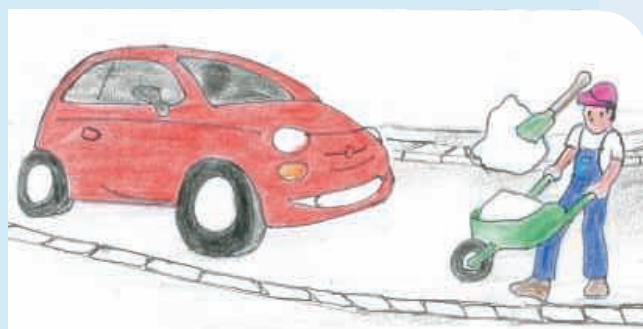
Des incivilités de toutes natures sont signalées aux agents communaux et aux élus ; elles ont régulièrement fait l'objet de sensibilisation de la population dans ces colonnes.

Quatre sallésiens, Alain, Arnaud, Gary et Jean-Jacques, accompagnés par Yves, dessinateur amateur résidant à Bouhet, que nous remercions pour leur engagement, vous proposent d'aborder ces sujets pour encourager le bien-vivre ensemble.

Il s'agit pour cette petite équipe, de vous parler de savoir-vivre et de savoir-être, de respect et de bienveillance, au travers de saynètes qui illustreront des petits événements qui polluent parfois notre vie en société.

Pas de morale dans ces historiettes, mais du bon sens avec parfois une touche d'humour, le rappel des règles, et

toujours, un encouragement à ne jamais oublier l'attention aux autres : une démarche qui nous concerne tous et qui est menée parallèlement au Passeport du civisme (voir ci-contre).



Rendez-vous pages 10 et 11 et au fil des éditions suivantes, pour découvrir en mode BD les tribulations de la famille Benèze.

Josette Raimon et Roger Bazier



Le Panzay / La vie de la commune

Rosière 2024

Une rencontre régionale des villes Rosières

En 2007, la France a ratifié la convention de l'Unesco qui protège les patrimoines vivants. Zoé Oliver, ethnologue du cabinet Culture Ethno est missionnée par le ministère de la Culture pour rédiger une fiche descriptive des fêtes de la Rosière en France afin d'inclure cette pratique à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel français.

La fête de la Rosière, créée au VI^e siècle par l'évêque Saint-Médard, s'est développée entre le XVIII^e et le XX^e siècle. On recense aujourd'hui quarante-six communes où l'élection a toujours lieu, avec des formes et contenus qui se sont singulièrement diversifiés. La Rosière se décrit aujourd'hui comme la représentante d'une jeunesse engagée et citoyenne.

La commune a confirmé son intérêt au projet lors de la Rosière 2023, en présence de Zoé Oliver, et prend maintenant part à l'inscription de cette fête à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel français.

Lundi 15 avril s'est déroulé la Rencontre régionale des villes Rosières en Nouvelle-Aquitaine, journée d'étude organisée par Culture Ethno dans le cadre du projet et à laquelle ont participé Madame le Maire et "Au fil de nos mémoires".

Nicole Huet

Qui sera notre Rosière 2024 ?

Mesdemoiselles, vous êtes nées entre le 21 juin 2005 et le 20 juin 2006 : devenez cette année l'ambassadrice de Salles-sur-mer pour vivre des moments inoubliables.



Un Conseil municipal extraordinaire se tiendra cette année, le mercredi 8 mai 2024, pour l'élection par ses pairs de notre Rosière 2024 et de ses demoiselles d'honneur.

Vous avez 18 ans, nous vous invitons à nous présenter votre candidature en appelant la mairie au 05 46 56 03 79 ou en vous présentant en mairie avant le 30 avril prochain.

Arlette Roy



Photo Guy Saly



Photo Guy Saly

Cette année la traditionnelle et emblématique fête de la Rosière se déroulera sur le site du terrain de sport et camping les samedi 22 et dimanche 23 juin.



L'équipe municipale et les agents municipaux sont mobilisés pour faire de ces deux journées une grande et belle fête. Mais ils ne sont pas les seuls !

Pour leur implication nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante, les enfants et les associations sallésiennes qui s'engagent pour la réussite de l'évènement.

Arlette Roy



Les Peintres dans la rue : Salles-sur-mer en couleurs

Les Peintres dans la rue se tiendront au cours de la fête de la Rosière le 23 juin sur le site du camping municipal. Nous vous invitons à venir nombreux exprimer vos talents.

Toute la journée, en plein air avec le libre choix des lieux, vous deviendrez créateur d'une œuvre inédite dont le sujet sera libre.



Le concours est ouvert à tous, peintres amateurs et confirmés, sur tous supports et avec toutes techniques picturales. Le format minimum des œuvres sera A4.

Chaque participant recevra un cadeau de bienvenue et sera récompensé pour son tableau réalisé. Pour toute information et inscription : 06 25 33 56 48 et 06 61 96 23 82 Courriel : art.salles-sur-mer@orange.fr

Josette Raimon

Le webtoon de la Rosière

Un webtoon est une bande dessinée qui se lit exclusivement sur Internet et ça cartonne auprès des ados. Venu de Corée du Sud, c'est l'équivalent numérique des mangas au Japon.

Pour le lire, il faut scroller sur l'écran du smartphone et faire défiler l'histoire de haut en bas, comme pour dérouler un parchemin.

Pour la mise en valeur de ses vingt-huit communes, le service tourisme de la CdA a confié la réalisation de webtoons à une startup rochelaise, Citytoon, spécialisée dans ces créations.

Le choix de l'histoire de la Rosière s'est imposé pour Salles-sur-mer. Ce sera un support formidable pour découvrir de façon ludique notre fête de la Rosière.

Actuellement une dizaine de webtoons est terminée et vous pouvez d'ores et déjà les découvrir sur Internet. Il suffit de taper *webtoon La Rochelle*, et le voyage à la découverte des pépites des communes de la CdA commence.

Chantal Guillebaud-Subra

Festival les Transhumances littorales

Dans le cadre du festival des Transhumances et avec la collaboration du CNAREP que nous remercions, nous mettons à l'honneur le sport. À travers les arts de la rue et des activités sportives, la vedette sera le vélo.

Le dimanche 19 mai, sur nos terrains de sport et sur le camping, nous allons vous faire découvrir un après-midi



festivités : **Les jeux du stade.**

14h00 : Accueil au camping et départ pour **Les folles visites de Fred Billy**, une pérégrination insolite sous la houlette d'un berger décalé.

15h30 : Sur le terrain annexe, **Ze match !** de la compagnie Laissez Fou Rêver ! Duo gestuel et clownesque pour deux sportifs qui vont captiver petits et grands enfants.

Béatrice Pereira

Mai à vélo

La CdA renouvelle son opération **Mai à vélo** et nous vous invitons le 19 mai, de 14h00 à 18h00 à découvrir une **mobilité durable**.

Au-delà de la simple pratique sportive, c'est l'occasion de vous sensibiliser aux enjeux environnementaux et de goûter les bienfaits du vélo pour la santé et le bien-être.

Avec les participations de :

- Michel Largeau, responsable de l'activité vélo au Foyer rural, vous mènera à la découverte du tandem ;
- L'Atelier de Vélocio, entreprise sallésienne vous proposera conseils et contrôles techniques gratuits.

Parmi plein d'autres surprises, vous trouverez également :

- Un stand d'information sur la prochaine piste cyclable ;
- Les enfants autour d'un concours de dessins proposé par Les Peintres sallésiens ;
- Un Home Trainer ;
- Une buvette tenue par l'association du Foyer rural.

Béatrice Pereira



Le Panzay / La vie de la commune

7 avril : la course cycliste

Dimanche 7 avril à partir de 13h30 notre village a mis une nouvelle fois la jeunesse et le sport cyclisme à l'honneur.



Photo Guy Saly

De jeunes cyclistes âgés de 6 à 14 ans sont venus concourir dans la deuxième épreuve du Challenge Cube école de vélo organisé par le VCCO La Rochelle. Le public était nombreux pour encourager les enfants, découvrir et faire découvrir la course cycliste à ses enfants.



Photo Guy Saly

Éric Drapeau

Grolleau sous les eaux

Tout le monde a encore en tête les inondations de fin d'année et plus particulièrement les habitants de Grolleau qui ont été les plus impactés par des remontées d'eaux usées dans leurs maisons. La CdA, le Département et le SDIS ont déployés des moyens énormes afin de canaliser ces inondations.

Lors d'une réunion publique le 17 janvier en présence des techniciens de la CdA, les riverains de Grolleau ont pu échanger sur les moyens de pallier ces remontées d'eaux usées dans leur habitation.



La commune de Salles-sur-mer a demandé à être classée en catastrophe naturelle ce qu'elle a obtenu par arrêté du 18 janvier 2024.

Chantal Guillebaud-Subra

Planning chat et les chats errants

C'est craquant une maman qui allaite ses chatons ! Mais si nous laissons faire la nature, chacune des femelles mettra au monde au moins quatre chatons l'année suivante, et ainsi de suite. Faute de s'occuper de ces chatons, ils deviendront sauvages et formeront des hordes de chats.

L'association Planning chat, créé en 2005 pour lutter contre la prolifération des chats, en prend en charge plus de cinquante par an dans la CdA.

L'association s'est occupée sur la commune d'une quinzaine de chats nourris par une habitante ; rien de grave à cela, mais nous les avons stérilisés, identifiés et sortis du territoire grâce à des familles d'accueil et à une association partenaire. Pour éviter ces situations, merci de nous signaler toute anomalie nous permettant d'intervenir.

Les frais vétérinaires sont au minimum de 110 € par chat, hors soins spécifiques. Les communes, la fondation Brigitte

Bardot, 30 millions d'amis nous aident. Nous proposons des animations (vide-greniers, collectes de nourritures, nourrissage). Nous avons donc besoin de bénévoles et de familles d'accueil en vue de l'adoption. Venez nous rejoindre !



photo Planning chat

Site : www.planningchat17.fr - Mail : planningchat@yahoo.fr
Tél. 09 88 00 90 46 et 06 10 91 54 17 **Planning chat**



Les associations

Les Peintres sallésiens : un atelier peinture sur porcelaine

Les Peintres sallésiens vous proposent un nouvel atelier peinture sur porcelaine le mardi.



Photo Les Peintres sallésiens

Ils sont heureux de vous accueillir pour leurs activités :

- Toutes techniques de dessin et peinture avec Paul le lundi de 15h30 à 17h30 ;
- Un atelier libre pour le plaisir de créer et partager, avec Anne-Marie le mardi de 14h00 à 16h00 ;
- Le scrabble duplicate pour s'initier et jouer avec Philippe le mardi de 16h15 à 18h15 ;
- La photographie avec Guy le mardi à 18h15 ;
- Les loisirs créatifs enfants avec Katia le mercredi de 14h00 à 15h30 ;
- L'initiation à l'enluminure avec Suzelle le samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Les stages d'art plastique avec Anastasia pendant les vacances scolaires.

Contact : 06 25 33 56 48 et 06 61 96 23.82

Mail : art.salles-sur-mer@orange.fr

Josette Raimon

Les murmures du Panzay

Le 23 mars dernier, l'association Au fil de nos mémoires a présenté dans la salle des Fêtes son nouvel ouvrage, *les Murmures du Panzay*, après un premier livre paru en 2022.



Photo Guy Saly

On y découvre de nombreuses cartes postales anciennes, sujets de comparaison entre hier et aujourd'hui.

La première partie, *Les attraits d'un village ancien*, porte sur le passé historique du village, avec un précis archéologique, un aperçu sur la revitalisation des châteaux, et des informations sur la restauration de l'église, âgée de 900 ans.

La seconde partie, *La vie au centre du village et dans les écarts*, parle des faits et histoires de famille, témoignages de nos anciens. Des objets ethnographiques de la vie domestique ainsi que des outils agraires anciens sont également montrés dans ce livre.

En marge de cette présentation, ont été exposés des peintures et photographies par les Peintres sallésiens, des objets et outils ethnographiques de la vie domestique et rurale. Thierry Bouyer de l'AGHPA a présenté une conférence sur l'ingénieur-cartographe Claude Masse.

Le livre *Les murmures du Panzay* est disponible auprès de la mairie et de l'association.

Nicole Huet

La Mam les Chamboul'tout

La Mam les Chamboul'tout a ouvert ses portes à Salles-sur-mer en avril 2022 pour accueillir des enfants de 0 à 6 ans.

Maison partagée d'assistantes maternelles, elle est située au niveau de la ferme des Petits-Bonnevaux, parmi les animaux qui font la joie des petits et des grands.

Tout au long de l'année, Sandrine, Agnès et Magali accueillent douze enfants qui participent aux activités RPE (Relai petite enfance) et adorent venir à la bibliothèque pour un temps d'échange entre tous petits et grands.

Nous sommes complets pour la rentrée de septembre 2024 mais nous avons ouvert une liste d'attente pour la rentrée 2025 où nous pouvons encore accueillir quatre enfants.



Photos Les Cjamboul'tout

Mel : mamleschamboultout@gmail.com - Tél. : 07 82 80 30 57

Agnès, Sandrine et Magali



Le Panzay / Les tribulations de la *famille*

Textes : Alain, Arnaud, Gary, Jean-Jacques, Josette

Pol et l'environnement

POL, PEGGY ET LEURS DEUX ENFANTS, SEB ET VICKY, ONT ACQUIS UNE BELLE PROPRIÉTÉ SITUÉE DANS UN LOTISSEMENT RÉCENT À SALLES-SUR-MER.

LE COUPLE ENTREPREND D'IMPORTANTES TRAVAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS. LES ARTISANS SE SUCCÈDENT GARANT LEURS CAMIONNETTES UN PEU N'IMPORTE COMMENT. DIFFÉRENTS RÉSIDUS NOCIFS SONT LAISSÉS SUR LE TROTTOIR GÉNANT LE PASSAGE DES RIVERAINS ET POUVANT POTENTIELLEMENT CRÉER UNE SOURCE DE POLLUTION.

APRÈS DIFFÉRENTES REMARQUES ÉMISES PAR DES VOISINS, POL DEMANDE QU'EN FIN DE JOURNÉE, LES PROFESSIONNELS REMETTENT EN ÉTAT DE PROPRETÉ LES TROTTOIRS.

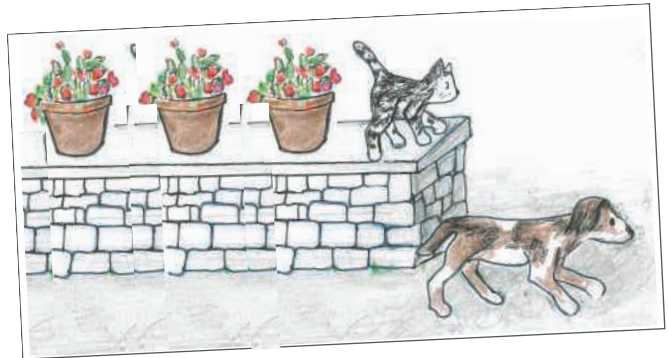
LE SAMEDI MATIN C'EST TOUTE LA FAMILLE BENÈZE QUI PARTICIPE AU NETTOYAGE ET À LA REMISE EN ÉTAT DES ABORDS.



L'arrêté municipal n° 2015-131 du 22/09/2015, stipule que : « dans l'intérêt de la circulation, de la sécurité et la salubrité publique, les trottoirs des riverains doivent être nettoyés, balayés, afin d'ôter les obstacles tels que, les débris, papiers, feuilles, neige et verglas et d'arracher les herbes ».

Veillons tous à respecter ces recommandations d'usages pour mieux vivre ensemble dans notre commune.

La disparition de Fino



HERCULE LE CHAT DE LUCY LA VOISINE, SE PROMÈNE TRANQUILLEMENT DANS LA RUE QUAND FINO, LE CHIEN DE LA FAMILLE BENÈZE SE MET À LUI COURIR APRÈS. HERCULE SAUTE UN MURET ET RENTRE FURTIVEMENT CHEZ LUI.

LUCY ÉTAIT INQUIÈTE DE LA DISPARITION D'HERCULE, SURTOUT QU'IL N'EST PAS PUCÉ ET QU'IL N'A PAS DE COLLIER.

DANS LE JARDIN, LUCY ENTEND POL RACONTER À SA FEMME QUE FINO, PENDANT SA BALADE,

S'EST MIS À COURSER HERCULE ET A DISPARU PENDANT 30 MINUTES.

LA VOISINE INTERPELLE ALORS POL BENÈZE : « IL FAUDRAIT VRAIMENT PENSER À PRENDRE UNE LAISSE AVEC VOUS, IL EST TOUJOURS LIBRE CE CHIEN ET VOUS LE PERDEZ DE VUE SOUVENT. UN ACCIDENT ARRIVE VITE. »

Selon l'art. L211-23 du Code rural « Est considéré en état de divagation tout chien qui [...] n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix [...] permettant son rappel ». Selon l'art. L212-10 du Code rural « Les chiens, les chats [...] sont identifiés par un procédé agréé ». Voir arrêté municipal n° 2015-130 sur la circulation des animaux domestiques.

Une chatte engendre 20736 chats en 4 ans. La stérilisation des chat(te)s limitent fortement la divagation. Le chien ne connaît pas les règles et les usages de notre société humaine. Nous devons anticiper ses réactions.

Un dimanche à la campagne

POL ET PEGGY ONT DÉCIDÉ DE RÉNOVER LA CUISINE DANS LEUR NOUVELLE MAISON. LES ÉQUIPEMENTS ONT ENFIN ÉTÉ LIVRÉS ET IL FAUT ENTAMER LES TRAVAUX.

À CETTE OCCASION, LEUR VOISIN, CHARLY LEUR A PRÊTÉ QUELQUES OUTILS : PERCEUSE, VISSEUSE, SCIE CIRCULAIRE SONT DE SORTIE ... ET BIEN UTILES.

C'EST LE BRANLE-BAS DANS LA BONNE HUMEUR DANS LA FAMILLE BENÈZE.

C'EST MAINTENANT DIMANCHE, CHARLY ET LUCY, LES VOISINS, SE SONT INSTALLÉS DANS LEUR JARDIN OÙ ILS APPRECIENT UN MOMENT DE DÉTENTE ET DE CALME APRÈS UNE SEMAINE QUI A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT FATIGANTE.

QUANT À EUX, POL ET PEGGY ONT FAIT CE DIMANCHE, UNE PAUSE DANS LES TRAVAUX. ILS SONT PARTIS À VÉLO À CHÂTELAILLON, AVEC SEB ET VICKY, PAR LA NOUVELLE PISTE CYCLABLE.



Les chantiers sont autorisés les jours ouvrables de 7 heures 30 à 20 heures L'arrêté du maire du 15 novembre 2006 stipule : « Les travaux de bricolage ou de jardinage sont interdits les dimanches et jours fériés à partir de 12 heures sur toute la commune ».

Pour tous nos travaux domestiques, dans la maison comme dans le jardin, soyons vigilants et respectons avant tout la tranquillité de nos voisins, en semaine comme le week-end.



Benèze, ou la charte du bien-vivre ensemble

et Roger - Dessins : Yves

La famille Benèze, c'est :
Alèze la grand-mère et Adeurien le grand-père,
Peggy la mère, Pol le père, Vicky la fille et Seb le fils,
Fino leur chien et Isodore leur chat,
Lucy et Charly, les voisins et Hercule leur chat.

Une dépose minute à 70 €



CE MATIN, C'EST LA PANIQUE CHEZ LES BENÈZE.
8H30, L'ÉCOLE OUVRE SES PORTES ET VICKY N'A TOUJOURS PAS BROSSÉ SES DENTS.
8H38, UNE FOIS PRÊTE, VICKY SAUTE DANS LA VOITURE : LE CHRONO EST LANCÉ !
AU VOLANT, POL MARQUE L'ARRÊT À UN PREMIER STOP, IL N'Y A PERSONNE,
LA COURSE SE POURSUIT. INTERSECTION SUIVANTE, UN AUTRE VÉHICULE ARRIVE,
MAIS TOUT VA BIEN, POL A LA PRIORITÉ. DERNIER VIRAGE ET POL S'ENGAGE
DANS LA RUE À SENS UNIQUE DE L'ÉCOLE POUR ARRIVER À HAUTEUR DU PORTAIL.
8H44, POL MET SES WARNING ET DESCEND POUR AIDER VICKY À SORTIR RAPIDEMENT.
« OUF ! VICKY EST ARRIVÉE A L'HEURE ».
POL REMONTE DANS SON VÉHICULE ET ESQUISSE UN GESTE D'EXCUSE
AUX TROIS VOITURES QU'IL A BLOQUÉES.

Articles R417-1 et R417-10 du Code de la route : tout véhicule à l'arrêt sur la voie publique doit gêner le moins possible la circulation. L'arrêt au milieu d'une voie à sens unique est catégorisé comme gênant. Articles R416-18 et R416-19 : Les feux de détresses ne doivent être utilisés qu'en cas de panne, d'accident, de vitesse anormalement lente.

Avant tout, Pol gêne les autres usagers qui, eux-aussi, étaient peut-être en retard, et son arrêt devant l'école représente deux infractions possibles chacune de 35 € d'amende.

Le dépôt sauvage du malotru

COMME BEAUCOUP, ADEURIEN, POPY BENEZE, VEUT ÉVITER LE GASPILLAGE DES RESSOURCES ET CONTRIBUER AU RECYCLAGE DU VERRE. HÉLAS, CE JOUR-LÀ, ARRIVANT AU CONTENEUR DE LA RUE DE MILLESOURIS, IL CONSTATE QUE DES MALOTRUS ONT ABANDONNÉ LÀ UN AMAS DE DÉTRITUS QUI EMPÊCHE L'ACCÈS.
« QUEL DOMMAGE ! LA DÉCHETTERIE EST À PEINE À 2 KM ! POURQUOI DÉGRADER L'IMAGE DU VILLAGE ? EN PLUS, CELA ALOURDI INUTILEMENT LE TRAVAIL DES AGENTS COMMUNAUX » SE DIT-IL. « IL FAIT SI BON VIVRE ICI ».
ADEURIEN, NE VEUT PAS NUIRE LUI AUSSI À L'ENVIRONNEMENT DES RIVERAINS EN ABANDONNANT LÀ SES CARTONS.
IL SE DIRIGE DONC VERS UN AUTRE POINT DE COLLECTE. IL N'A QUE L'EMBARRAS DU CHOIX : 12 POINTS SUR LA COMMUNE.



Les dépôts sauvages de déchets relèvent du code pénal (Articles R632-1, R634-2, R644-2 et R635-8) ou du code de l'environnement (L541-46) avec des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 € pour un particulier et 7500 € pour les personnes morales. Ces montants sont doublés en cas de récidive.

Préservez notre environnement et respectons nos voisins ... et pour ne plus tenter des passants indécents, le conteneur de la rue de Millesouris a depuis été déplacé.
Info Pass déchetterie : <https://www.larochelle.fr/vie-quotidienne/habitat/proprete-urbaine/pass-decheteries>.

Les dix ans de Vicky



TOUTE LA FAMILLE BENÈZE EST RÉUNIE CE MATIN POUR FÊTER LES 10 ANS DE VIKY.
EN CE JOUR DE FÉVRIER, MAMY ALÈZE A PRÉPARÉ SON POT-AU-FEU TRADITIONNEL QUI VA RÉGALER TOUTE LA TABLÉE. LES DISCUSSIONS SONT ANIMÉES PENDANT QUE LES ENCEINTES TEMPÊTENT LES DERNIERS TUBES DE L'ANNÉE.
LES ENFANTS S'ANIMENT AUTOUR DU NOUVEAU BABY-FOOT DE VICKY DANS UN JOYEUX BROUHABA.
IL EST BIENTÔT 17 HEURES QUAND LA SONNETTE CARILLONNE. C'EST LUCY, LA VOISINE, QUI VIENT FÊTER VICKY AVEC SES BONBONS PRÉFÉRÉS.
PUIS, TIMIDEMENT, LA PETITE DAME EXPLIQUE QU'ELLE ET CHARLY, SON MARI, ONT BESOIN D'UN PEU DE CALME :
« JE PEUX VOUS DEMANDER DE FAIRE UN PEU MOINS DE BRUIT, S'IL VOUS PLAÎT ? »

Art. R1336-5 du Code de la santé publique : «Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé».

Faisons la fête, mais soyons vigilants : le bruit que nous produisons est une gêne pour nos voisins.



Le Panzay / Grand dossier

La lutte contre le changement climatique est plus que jamais une priorité

La France a un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Les deux tiers de notre consommation d'énergie finale reposent toujours sur des énergies fossiles.

Seul le développement massif des énergies renouvelables, notamment pour la production d'électricité, nous permettra de continuer à nous chauffer, à nous déplacer, à communiquer, en réduisant nos émissions de CO₂.

Des alternatives aux bouteilles en plastique

La France est le premier producteur de bouteilles en plastique au monde. Par jour, 25 millions de bouteilles sont consommées en France ; seulement une sur deux sera recyclée, l'autre incinérée ou enfouie, ou finira dans l'océan.



On pourra lui préférer l'eau en bouteille en verre consignée. L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France : 12 millions d'analyses et 310 000 prélèvements annuels garantissent sa qualité. Pour neutraliser son goût, on pourra la laisser reposer au réfrigérateur dans un contenant en verre.

L'usage de carafes filtrantes en verre recyclé, nécessite le remplacement mensuel des filtres en céramique mais reste une solution économique.

Lors des balades, la bouteille en acier inoxydable est inodore et garde les liquides chauds ou froids. Résistante aux chocs, recyclable, elle a une longue durée de vie.

On trouve partout de l'eau potable gratuite : sources de montagne, fontaines de village, bornes.

L'eau de pluie et la maîtrise de notre consommation

L'eau de pluie est une ressource naturelle. L'été approchant, l'arrosage des jardins sera nécessaire. Les plantes ont besoin d'eau pour vivre et pousser. Comment réduire notre consommation ?



Installer un récupérateur d'eau de pluie dans son jardin permet d'économiser une ressource naturelle qui, lorsqu'elle est captée dans une nappe phréatique, hypothèque notre bien commun.

Pour réduire la consommation d'eau, il existe plusieurs techniques d'arrosage :

- L'aspersion qui permet de disperser l'eau de façon régulière sur une surface, mais une partie est gaspillée par évaporation ;
- Le goutte à goutte, très efficace, nécessite une installation préalable avec régulateur de pression et programmeur ;
- L'arrosoir permet d'apporter au pied de la plante la quantité nécessaire sans endommager la culture.

Le chauffage, source d'économie

La commune a totalement éliminé l'utilisation de chaudières au fioul dans ses locaux communaux (mairie, salle des fêtes, écoles, cantine, bibliothèque, locaux associatifs, et logements communaux).



L'environnement

Dossier rédigé par **Éric Thickett**

Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)

Dans un contexte d'embargo sur le gaz russe et de disponibilité insuffisante des centrales nucléaires, la France doit renforcer sa souveraineté énergétique.



La loi APER du 10 mars 2023 demande aux communes l'identification de secteurs géographiques au sein desquels les projets de production d'énergie renouvelable pourront bénéficier d'avantages économiques et administratifs pour chaque source : solaire, éolien, géothermique, méthanisation, bois-énergie.

Il s'agit, pour les communes, d'afficher leur volonté de tenir les objectifs du Plan climat air énergie territorial.

Lors de sa séance du 21 décembre 2023, le Conseil municipal a défini ses ZAENR :

- L'implantation de parcs solaires au sol sur site dégradé ;
- Le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur des surfaces de stationnement ;
- Le solaire en toiture ;
- L'implantation possible de deux éoliennes fournissant l'énergie électrique nécessaire à la consommation de la commune.

Le Conseil n'a pas retenu compte tenu des caractéristiques locales : l'agrivoltaïque, la méthanisation et le biogaz, la géothermie et la biomasse.

et de réduction de nos émissions

Les plus anciennes installations ont été remplacées par des chaudières à condensation à gaz générant des économies de plus de 25 %. D'autres ont été remplacées par des radiateurs électriques à inertie sèche ou des pompes à chaleur (la boulangerie, la salle du Parc, la Galerie, l'Atelier, le Relais).

La commune est engagée dans le développement durable, répondant aux besoins du présent sans compromettre les générations futures : santé et qualité de vie, solidarité, protection de l'environnement, efficacité économique.

L'énergie photovoltaïque

En 2021, 108 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit de l'école maternelle. La commune poursuit ses actions en faveur des énergies renouvelables par l'installation de 18 panneaux sur la toiture de La Galerie.



La délibération du Conseil municipal du 21 décembre dernier, permet d'accorder plus facilement les permis de construire pour la pose de panneaux sur les couvertures des maisons et sur les bâtiments de la commune.

L'éclairage, source d'économies

La commune généralise le remplacement des sources lumineuses : tubes fluorescents, lampes à décharge.

En janvier, 42 pavés à LED ont été installés à l'école maternelle, générant ainsi un meilleur niveau d'éclairage et la baisse de la consommation électrique.

La durée de fonctionnement nocturne de l'éclairage public a été réduite.

Le SDEER, Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural, remplace systématiquement les lampes usagées par des éclairages à LED. En 2026, un remplacement total des lampes à décharge (mercure, sodium ou iodure métallique), sera réalisé sur la commune.





Le Panzay / Grand dossier

Les déchets, objectif : 60 kg en moins par an et par habitant en 2030

Réduire les déchets est un défi majeur qui demande l'implication de tous. Hausse des coûts de gestion, nouvelles obligations réglementaires ... l'agglomération fait face à la combinaison inédite d'enjeux en matière de gestion des déchets. Elle s'est donc dotée d'un programme volontaire et ambitieux. Ensemble, mobilisons-nous et agissons !



Pour nous aider à "faire le tri dans nos habitudes" en matière de déchets, et préparer les évolutions du service de collecte, une grande enquête est menée en porte-à-porte entre janvier 2024 et avril 2025 auprès de tous les usagers de l'agglo.

À chaque matière, sa solution de tri. Les emballages et papiers dans les bacs et sacs jaunes, le verre dans les

conteneurs, les textiles dans les bornes spéciales, les épilateurs au compost, les objets en bon état dans les zones de réemploi ...

Ainsi nos bacs bleus pèsent moins lourd : on y met uniquement ce qui ne trouve place ailleurs.

La CdA met en place des outils d'incitation et des solutions pratiques pour réduire nos déchets :

- ✓ Le tri des déchets alimentaires : un nouveau geste à adopter avec la mise à disposition de composteurs individuels ou partagés ;

- ✓ La densification des points d'apport volontaire (déchets alimentaires, verre, ordures ménagères, textiles, emballages et papiers) et le « Pass déchet » ;
- ✓ Le passage à des collectes tous les 15 jours au 1^{er} janvier 2025 (sauf en juillet et août) pour les bacs bleus et jaunes dont les tailles seront réajustées ;
- ✓ L'application d'une nouvelle tarification, plus juste et incitative à partir de 2027, basée sur les volumes de déchets collectés ;
- ✓ Un accompagnement et une communication.

La CdA engage des investissements pour moderniser les équipements de collecte, de traitement et de valorisation :

- ✓ Des nouveaux centres de valorisation des déchets ;
- ✓ L'agrandissement du centre de tri Altriane ;
- ✓ La modernisation de l'unité de compostage à Périgny ;
- ✓ L'extension du réseau de chaleur urbain de La Rochelle.

Des nouvelles consignes doivent être appliquées :

- ✓ Ne rien déposer en dehors ou à côté des bacs (cela ne sera pas ramassé) ;
- ✓ Ne pas mettre les gros cartons bruns dans les bacs jaunes, mais les apporter en déchèterie.

Ces nouvelles dispositions contribueront à :

- ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à une nouvelle flotte de camions à faible émission de CO₂ ;
- ✓ Améliorer les conditions de travail des agents par l'introduction de nouvelles mesures de sécurité et en limitant au maximum les tournées du samedi ;
- ✓ Réduire la quantité d'ordures ménagères produites et atteindre des performances élevées de valorisation des déchets ménagers et assimilés ;
- ✓ Accompagner le geste de tri à l'aide d'actions de sensibilisation sur le terrain, au plus proche des habitants.

Les zones de réemploi et la recyclerie

Ne jetez plus, donnez les objets en bon état devenus inutiles et offrez-leur une seconde vie ! Plusieurs zones de réemploi vous sont proposées : centres de valorisation ou « la Belle Affaire » à Aytré.

Les objets récupérés sont revalorisés dans les ateliers par des personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle, puis mis en vente à prix doux dans la boutique : objets de décoration, vaisselle, livres, bandes dessinées, compact-disc, disques vinyl, jouets, vélos, maroquinerie, chaussures, mobilier, appareils électriques, outillage, matériel informatique.



Photo CdA La Rochelle

La collecte des déchets à Salles-sur-mer

Depuis le 1^{er} mars 2024, le calendrier de la collecte a changé :

Des nouvelles consignes doivent être appliquées :

- Ne rien déposer en dehors ou à côté des bacs (cela ne sera pas ramassé) ;
- Ne pas mettre les gros cartons bruns dans les bacs jaunes, mais les apporter en déchèterie.
- Rentrer les bacs le jour de la collecte (aucun bac ne doit rester sur la voie publique au-delà du jour de ramasse).

La collecte se fera tous les 15 jours à partir du 1^{er} janvier 2025.

Roger Bazier



Bacs jaunes

Collecte le **lundi** à partir de 13 h
Sortez votre bac à partir de 7h.

Bacs bleus

Collecte le **mardi matin** à partir de 5 h
Sortez votre bac la veille à partir de 19h.

Le Haras des Sens accompagne et forme nos jeunes

Depuis 2018, le Haras est heureux de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations des jeunes, avec des objectifs et des missions qui varient : découverte du secteur ou des chevaux, obtention d'un diplôme pour valider une étape et des compétences.



Photo Le Haras des Sens



*Madame le maire et son équipe félicitent
Stéphane Langlois, Chaman
et toute l'équipe du Haras des Sens
pour leur qualification aux JO de Paris 2024.
Tous nos vœux les accompagnent.*

Après plusieurs mois de formation avec l'équipe du Haras, nous avons été ravis de partager avec Coline (photo ci-contre) sa première remise de diplôme, synonyme d'évolution dans son apprentissage. C'est ce que nous recherchons aujourd'hui pour nos apprentis : les rendre meilleurs et aussi leur donner l'envie d'entreprendre.

C'est le cas de Marie, qui après une année de formation au Haras, s'est lancée. De retour dans les côtes d'Armor, elle dirigera bientôt l'écurie de Fréhel, spécialisée dans la thalasso et la remise en forme de chevaux de sport et de course.

Très vite, elle nous a parlé de son envie d'entreprendre et de commencer une nouvelle aventure.

Alors aujourd'hui, nous sommes ravis de voir tout le chemin parcouru.

Jean-Jacques Montagne

Yélo : une fréquentation trop faible de la ligne 19

La ligne 19 a été fortement améliorée en 2023 pour mieux desservir La Rochelle avec 17 allers-retours quotidiens.

Cette nouvelle offre vise un service mieux adapté, plus efficace et plus économique ; elle participe à l'objectif de la CdA de réduction de l'utilisation de la voiture et des émissions de CO₂.

Les résultats sont cependant contrastés avec une faible fréquentation, en baisse en semaine de -7 à -17 % par rapport à 2022, mais en hausse le samedi de +14 à +17 %.

Cette fréquentation insuffisante pourrait remettre en cause, à terme, cette offre de transport en commun.

Nous invitons donc les sallésiens à privilégier le bus, à chaque fois que cela est possible : rapide, pratique et économique.

Nous travaillons avec la Régie des transports communautaires rochelais à une sensibilisation qui pourrait prendre la forme d'un stand ou d'un voyage guidé permettant à chacun de mieux connaître et de mieux apprécier l'offre Yélo.

Roger Bazier



Photo Roger Bazier



2024, la poursuite ambitieuse et maîtrisée de nos budgets

Notre commune, 2413 habitants en janvier 2024, compte quatre budgets : le budget principal de la commune et trois budgets annexes : l'épicerie, le camping et le CCAS.

Seul le budget principal vous est présenté. Ceux de l'épicerie et du camping sont inactifs ; celui du CCAS ne relève pas du vote du Conseil municipal du 28 mars 2024. Deux sections régissent les budgets de la commune : la **section de fonctionnement** (opérations courantes et répétitives) et la **section d'investissement** (opérations non courantes modifiant le patrimoine de la commune).

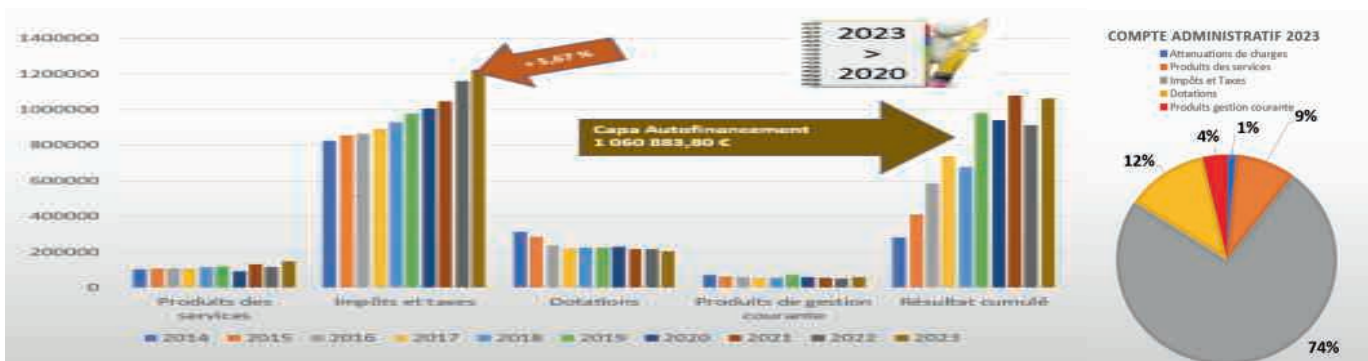
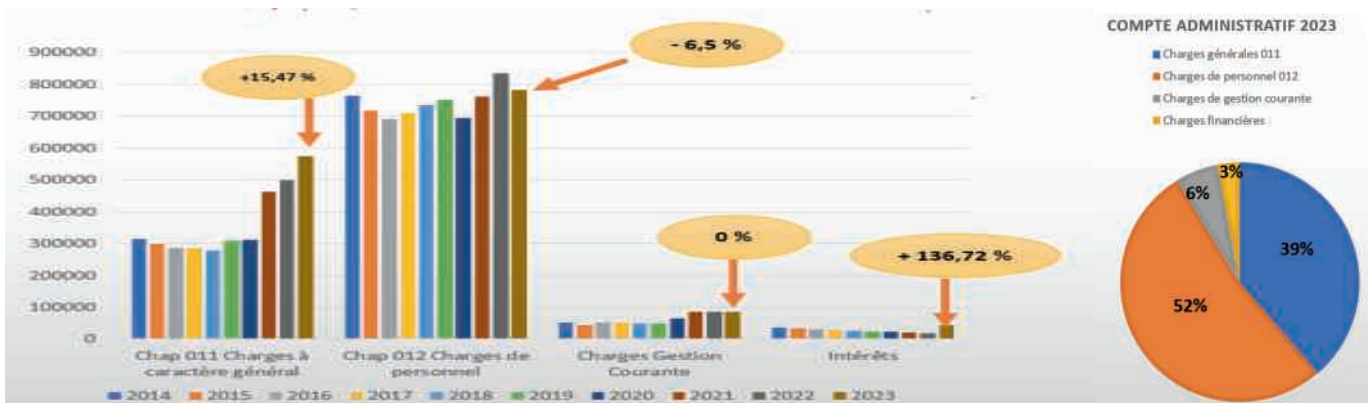
La clôture des comptes 2023

Le budget principal : La section fonctionnement

Le résultat excédentaire, de près de 150 K€, maintient la capacité d'autofinancement de la commune à plus de 1 M€ ce qui représente un excellent résultat.

La répartition des dépenses et des recettes, donnée ci-dessous montre sans surprise que les dépenses principales, maîtrisées, concernent les charges de personnel et les charges générales (eau, électricité ...) et que la recette principale et essentielle est l'impôt.

Résultat à clôture	
Dépenses	1 510 452,81 €
Recettes	1 657 812,79 €
Résultat	+147 359,98 €
Excédent Année N-1	913 523,82 €
Capacité autofinancement	1 060 883,80 €





comptes et le budget primitif 2024

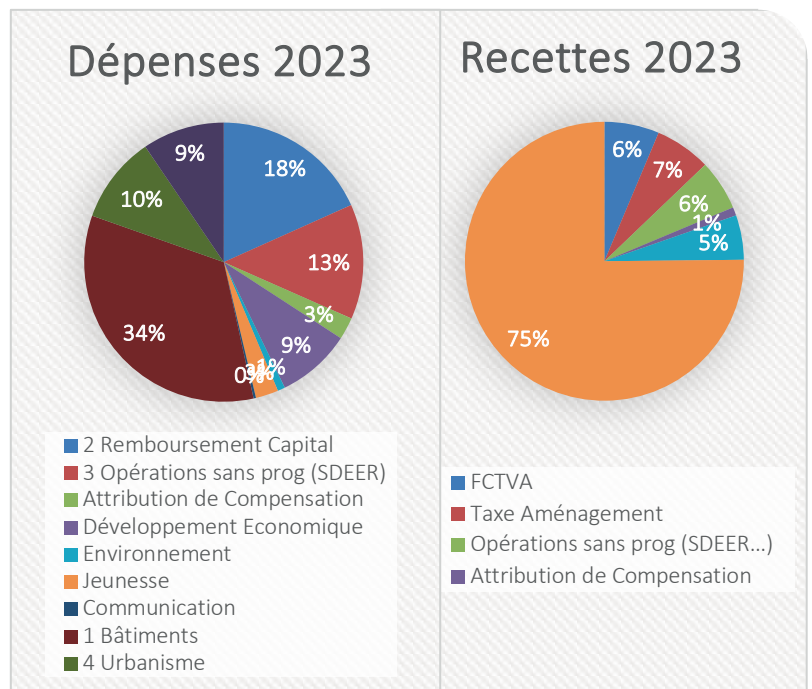
Le budget principal : la section investissement du budget 2023

Les gros projets de revitalisation du centre bourg ont débuté mais n'ont pas encore généré la totalité des paiements, d'où un résultat excédentaire cette année. Beaucoup d'autres ont déjà été payés, tout en conservant la maîtrise budgétaire.

Jardins partagés, poursuite de l'informatisation de l'école, matériel de cantine, travaux multiples à l'école : pergola, menuiseries et chaudière (élémentaire), vitraux, sols et colonnes de l'église, travaux sur les locatifs, travaux au CTM, agrandissement bibliothèque, lancement des études La Galerie, voiries d'urgence : rue de la Laisse, rue des Écoles, Place Vama-Veche, trottoirs rue de la Borderie, vestiaires et parking aux terrains de sport, sécurisation des terrains de sport.

La commune est bel et bien réveillée, et travaille pour vous !

Résultat à clôture	
Dépenses	660 164,48 €
Recettes	1 726 128,39€
Résultat	1 065 963,91 €



Le budget primitif 2024

La section de fonctionnement

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024, bien que la fiscalité demeure la première recette communale, soit 75% de nos produits.

Le budget de fonctionnement est basé sur l'expérience des années précédentes et sur les dépenses liées aux nouveaux

programmes lancés. Ce budget reste identique à celui de 2023 malgré les hausses de prix d'énergies, de services ...

En effet, nous avons des objectifs d'économies forts qui nous permettent de maintenir ce niveau de budget.

Dépenses	Budget 2024
Total 011 – Charges à caractère général	748 700,00€
Total 012 – Charges de personnel	899 700,00€
Total 014 – Atténuations de produits	8 000,00€
Total 65 – Autres charges de gestion courante	88 900,00€
Total 66 – Charges financières	42 000,00€
Total 67 – Charges exceptionnelles	500,00€
Total 68 – Dotations aux amortissements	17 000,00€
TOTAL DEPENSES	1 804 800,00€
Capacité d'autofinancement	856 883,80€
	2 661 683,80€

Recettes	Budget 2024
Total 013 – Atténuations de charges	6 700,00€
Total 70 – Produits des services	129 600,00€
Total 731 – Impositions directes	1 100 000,00€
Total 73 – Impôts et taxes	116 000,00€
Total 74 – Dotations et participations	186 500,00€
Total 75 – Autres produits de gestion courante	62 000,00€
TOTAL RECETTES	1 600 800,00€
002 – Excédent de fonctionnement reporté	1 060 883,80€
TOTAL CUMULE	2 661 683,80€



Le Panzay / Dossier : le budget primitif

La section d'investissement

En termes d'investissements, notre budget traduit notre volonté de mener à bien nos projets engagés depuis 2021. Notre très bonne santé financière nous permet d'afficher un budget ambitieux pour 2024.

Avec des dépenses budgétées à plus de 2,5 M€, Salles-sur-mer

affirme son ambition de poursuivre ses projets, tout en maîtrisant ses dépenses.

En termes de recettes, peu de choses à mentionner tant celles-ci sont liées à des écritures financières.

Section d'investissement dépenses		
Programme / Chapitre	Désignation	Montants
NI - 21	Opérations non individualisées (SDEER)	1 984,07€
NI - 16	Emprunts	118 000,00€
NI - 041 (21)	Opérations d'ordre (SDEER)	1 984,07€
204	Attribution de compensation négative	17 000,00€
152 - 21	Développement économique	755 000,00€
153 - 21	Environnement	45 000,00€
154 - 21	Jeunesse, éducation	181 000,00€
155 - 21	Services à la population, communication	10 000,00€
156 - 20 et 21	Mobilité, sécurité	15 000,00€
157 - 21	Bâtiments	497 000,00€
158 - 21	Urbanisme	918 000,00€
159 - 21	Culture, associations, sport	2 100,00€
Total		2 562 068,14€

Section d'investissement recettes		
Programme / Chapitre	Désignation	Montants
NI - 041 (13 et 16)	Non individualisé (SDEER...)	18 984,07€
152/154/157/158 159	Subventions	481 900,00€
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA)	138 336,36€
001	Excédent d'investissement reporté	1 065 963,91€
021	Virement section Fonctionnement	856 883,80€
Total		2 562 068,14€

Les principaux projets en cours

Le programme **Développement économique** est un poste fondamental avec la boulangerie tant attendue. Il inclut l'aménagement des abords et l'agrandissement de la nouvelle salle du Parc (ancienne salle des Aînés).

Le programme **Jeunesse** est le quatrième poste de dépenses avec le renouvellement du matériel de la cantine, la mise à niveau informatique de l'école, la réhabilitation des jeux dans le parc, la végétalisation de la cour de l'école maternelle : l'accent est très fortement mis sur le bien-être de nos enfants.

Le projet de **Piste cyclable** n'est pas oublié, mais sa prise en charge financière n'incombera plus à la commune mais à la CdA de La Rochelle. Les travaux commenceront cette année.

Le programme **Bâtiments** est un gros poste : rénovation partielle de la toiture de l'église, entretien des toitures de l'école.

Le programme **Urbanisme** demeure le plus gros poste de dépenses avec les nombreux projets : La Galerie (salle polyvalente pour les associations et la culture et pour le bien-vivre des habitants), les rues de la Borderie, Bouteville et du Panzay, le marais, le cimetière, les rues des Coutures et Pierre, la charte architecturale et paysagère et les voiries diverses (rues Croix des Fleurets, de Plaisance, Jean Moulin ...).



En conclusion

Toujours en ligne avec nos engagements de campagne, nous poursuivons notre plan d'investissement raisonné et maîtrisé, sur plusieurs années, en évitant de mettre les résultats financiers en péril. Nos dépenses ambitieuses sont cohérentes avec le planning des travaux, impératifs pour éviter que la commune ne s'endorme à jamais.

La procrastination n'a pas sa place dans une commune et l'impôt perçu n'est pas fait pour constituer un trésor de guerre ! La commune n'est pas une banque ... Avec une part communale de l'impôt non augmentée depuis 2020, le budget 2024 montre qu'une gestion maîtrisée du budget permet de mettre tout en œuvre pour que la commune retrouve son bien vivre pour le plus grand plaisir des sallésiens. Le budget 2024 a été voté et approuvé le 28 mars lors d'un Conseil municipal dédié.

François Jouannault



Les travaux en cours

Bientôt, la boulangerie de Salles-sur-mer

Les travaux de la boulangerie ont enfin débuté en mars avec une première tranche de démolition intérieure et de gros œuvre. Les travaux de second œuvre ont également démarré et le calendrier qui prévoit une livraison en juillet 2024 est à ce jour parfaitement respecté. L'équipementier du boulanger pourra alors installer et raccorder le matériel et le mobilier spécifique d'ores et déjà livré.



Ces travaux incluant l'agrandissement et la rénovation de l'ancienne salle des Aînés, ont pu être réalisés et financés grâce aux concours de la Préfecture, du Département, de l'Agglomération de La Rochelle, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires au titre du commerce rural.

Éric Thickett

La Galerie, les travaux démarrent

Les seize lots pour la réalisation de ce projet structurant ont été attribués par le maître d'ouvrage, la commune et son maître d'œuvre. Les entreprises sont prêtes à intervenir. Il faudra attendre la dépose des coffrets électriques par Enedis, en façade de la rue Bouteville, pour démarrer en toute sécurité les travaux de déconstruction prévus sur trois semaines.



Nous mettons tout en œuvre pour limiter les nuisances qui pourront être occasionnées par ce chantier en centre bourg.

Pendant cette phase, puis pour le travail d'élévation qui sera réalisé par l'entreprise de gros œuvre, puis la livraison et la pose de la charpente, la circulation autour du chantier sera difficile, compte tenu de la configuration des lieux. La zone de vie du chantier occupera la partie nord de la place de la Liberté. Des places de stationnement resteront disponibles rue du Panzay et dans les parkings du parc et des écoles, places Vama-Veche et Samuel-Paty.

Les travaux sont permis grâce aux concours de la CdA de La Rochelle, du Département de la Charente-Maritime et de la Préfecture. Ils dureront un an et ce lieu de vie, après la requalification d'une partie de la salle du parc en boulangerie, viendra compléter nos espaces associatifs du Relais et de l'Atelier.

Éric Thickett



Le Panzay / Les travaux en cours

Les travaux de voirie pour 2024

Plusieurs réalisations ont déjà permis d'engager la remise en état de nos réseaux, trottoirs et chaussées (la Ragoterie, rue du Mississippi, RD 203, rue de la Borderie, place Vama-Veche), marquages au sol ...

Les dernières intempéries ont encore dégradé certaines de



nos voiries rendant nécessaire leur réfection. Ces travaux font appel à des budgets particulièrement lourds.

Pour le réseau communal, plusieurs réalisations sont inscrites au budget d'investissements 2024 de la commune, pour un montant global de 103 000 €, dont :

- La réfection de la partie sud de la rue Jean-Moulin ;
- La création d'un trottoir rue des Coutures ;
- La réfection de la rue Pierre en bicouche, en attendant sa remise en état complète, incluant les réseaux ;
- La réfection du carrefour des rues de Plaisance et Éric-Tabarly ;
- La remise en état partielle de la rue de la Croix-des-Fleurets.

Le réseau départemental concerne plus particulièrement les chantiers de la Grand'rue (RD 939) et de la rue du Mississippi à Grolleau (RD 109), des rues du Panzay, Bouteville et de la Borderie (RD 111).

Les études techniques de ces trois projets sont faites.

Les travaux du centre bourg (RD 111), sont conditionnés par les aménagements du quartier de Plaisance (gestion des eaux pluviales), en cours d'instruction par la CdA.

Le débat d'orientation budgétaire en cours au Conseil départemental est, en matière d'investissements, marqué par la prudence et la gestion de priorités. La commune met cependant tout en œuvre pour obtenir le financement de ces trois grands projets dont la part communale globale a été évaluée à 1,2 M€, soit 40 % de l'investissement total.

Dominique Morel

La rue de la Croix-des-Fleurets : une nouvelle réglementation

La rue de la Croix-des-Fleurets a fait l'objet d'une longue étude et d'une communication régulière afin d'installer une nouvelle réglementation qui réponde au mieux aux attentes de la population : partage de la rue entre tous les usagers, sécurité et règles de circulation.



Après une étude de faisabilité (janvier 2023), puis un avant-projet en mai, des mesures de trafic et de vitesse ont été effectuées, y compris dans les rues adjacentes.

Une expérimentation de dix semaines a été mise en œuvre fin 2023, puis un sondage auprès de la population et une réunion publique auprès d'une trentaine de sallésiens ont mis le point d'orgue à l'étude le 15 janvier.

Ces actions et les informations recueillies ont permis de confirmer un consensus autour du sens de circulation ; les chicanes ont validé leur efficacité de modératrice de vitesse, mais leur emplacement et leur dimensionnement seront adaptés pour tenir compte des remarques des riverains.

Le sondage auprès de la population est majoritairement favorable au sens unique (66 %). La zone de rencontre, non expérimentée, a recueilli 46 % d'avis favorables.

Le Conseil municipal du 29 février dernier a validé¹ le projet proposé par la commission TMCS, nouvelle étape du Plan de circulation et de stationnement.

Les travaux de mise en œuvre seront réalisés au cours du second trimestre 2024.

Les nouveaux aménagements incluront du mobilier urbain et des végétaux amovibles, afin de permettre le retour possible au double sens, lors des futurs travaux sur les rues du Panzay, Bouteville et de la Borderie.

Roger Bazier

¹ Nous remercions les élus de l'opposition pour leur vote unanimement favorable à ces nouvelles réglementations, comme ils l'ont déjà fait pour la limitation de vitesse à 30 km/h dans toute la commune (Conseil municipal du 3 mars 2022).



La toiture de l'église : votre aide serait la bienvenue

Moulte réparations sur la toiture de l'église ont été faites par notre couvreur. Mais l'entreprise a attiré notre attention sur le mauvais état général de cette toiture et d'une partie de la charpente, encore aggravé par les pluies. Nous ne pouvons plus nous contenter de petites réparations.



Il est donc urgent d'engager des travaux importants qui nécessitent votre soutien financier. Vous pouvez faire un don sur le site de la Fondation du patrimoine (fondation-patrimoine.org/soutenir_un_projet/salles-sur-mer) ou bien à l'aide d'un bon de souscription que vous trouverez à l'église ou à la mairie. La somme versée à la Fondation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66 %.

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs pour leur engagement et leur générosité.

Nicole Huet

Le remplacement du fourgon

Après 18 ans de bons et loyaux services au sein de la commune, notre fourgon Transit donne des signes de fatigue. Le temps est venu de le remplacer.



Photo Roger Bazier

Un nouveau fourgon FIAT Ducato de quatre ans avec 35 000 km, vient rejoindre les véhicules de la commune dont le parc intégralement renouvelé dote désormais nos agents d'outils de travail parfaitement opérationnels et sécurisés.

Dominique Morel

L'école maternelle : de nombreux travaux

Dans le cadre de son programme d'économie d'énergie, de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la commune a poursuivi ses travaux en 2023 avec le remplacement des menuiseries bois simple vitrage de l'école maternelle.



Photo Roger Bazier

Les nouvelles menuiseries en aluminium sont en verre Sécurit, retardateur d'effraction (Vigipirate). Les portes de sortie de grande largeur sont équipées de barre anti-panique et de système anti-pincement de doigts.

Les fuites d'eau au niveau du toit terrasse ont été neutralisées. Tous les châssis vitrés fixes ont été remplacés.

Le double vitrage assure un meilleur confort thermique, une isolation phonique et des économies d'énergie. Des fenêtres oscillo-battantes permettent un confort accru et une aération à la demande.

Les anciens luminaires fluorescents ont été remplacés par des pavés à LED plus puissants et moins énergivores.

La cour de l'école maternelle va être revégétalisée pendant les vacances scolaires avec le concours de l'agence de l'eau et du Département.



Éric Thickett

Le Panzay / L'école

Page rédigée par l'équipe enseignante

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE SEPTEMBRE 2024



1. INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT AU SERVICE JEUNESSE DE LA MAIRIE à partir du 25 mars 2024

A apporter



- LIVRET DE FAMILLE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE

2. INSCRIPTION A L'ECOLE à partir du 29 avril 2024 sur RDV en envoyant un mail au ce.0171300w@ac-poitiers.fr

A apporter



- LE CARNET DE VACCINATIONS
- LE CERTIFICAT DE RADIATION (Si changement d'école)

Les petits élevages de la maternelle

Les enfants observent librement des animaux en classe et les voient évoluer au fil du temps. Les espèces choisies, les guppys et les phasmes, sont propices aux naissances et permettent aux élèves de suivre la vie de l'animal.

Les observations nourriront des activités plus analytiques et un travail de classement à partir des caractères morphologiques observables (ceux qui ont quatre pattes, ceux qui en ont six, ceux qui ont une coquille), à partir du régime alimentaire (ceux qui mangent de la viande, ceux qui mangent des plantes, ceux qui mangent de tout) et à partir du mode de déplacement (ceux qui marchent, ceux qui volent, ceux qui nagent).



Photos école de Salles-sur-mer

L'élevage développe le respect de la vie animale qui se renforcera au contact de l'animal. Travailler sur les élevages dans un projet de classe est une source de motivation pour les élèves et facilite ainsi l'entrée dans les apprentissages.

Le cirque Éloïze

Dans le cadre du parcours culturel, les classes de CP, CE1, CE1-CE2 et CM2 sont allées à la Coursive et ont assisté à un spectacle de cirque d'une compagnie québécoise.



Intitulé "Entre ciel et mer", ce spectacle mêlait l'histoire d'un voyage dans les îles de la Madeleine avec des jongleries, et des équilibres, pour le plus grand plaisir des enfants et des accompagnateurs.

Les élèves herboristes

Les élèves de la petite section jusqu'au CM2 ont participé à leur deuxième séance avec l'herboriste Nathaële Vincent.

Au programme : observation de graines et bulbes, utilisation de microscopes pour les plus grands et explications des techniques de reproduction (rhizomes, stolons, graines et boutures).

Les élèves vont désormais pouvoir réaliser des semis en classe qui seront ensuite plantés dans des bacs en extérieur. Une surprise est également en cours de préparation mais cela est top secret... A suivre...



La bibliothèque

Page rédigée par Catherine Béraud



La bibliothèque municipale

Place de la mairie

Mail : biblio.salles.sur.mer@gmail.com

Site Internet : cdalarochelle.bibli.fr

ABONNEMENT GRATUIT POUR TOUS

Horaire d'ouverture :

Mardi	16h00 à 18h00
Mercredi	14h00 à 16h00
Vendredi	16h00 à 18h00
Samedi	14h00 à 15h30.

La bibliothèque : le bilan 2023

Le 30 janvier 2024, a été dressé le bilan annuel de la bibliothèque, en présence des élus et des bénévoles.

L'abonnement gratuit, l'agrandissement et la rénovation des locaux, ainsi que les animations, ont contribué à l'explosion de la fréquentation, qui est passée de 3728 visiteurs en 2022 à 7058 en 2023, pour 10715 prêts de livres, en hausse de près de 18 %, et pour un fonds qui s'élève à 6078 ouvrages.

Nous nous réjouissons de la fidélité des enfants avec notamment le voyage lecture de la moyenne section. 2023 a vu, l'exposition en juin sur le centenaire de la mort de Pierre Loti, la création du film sur notre bibliothèque réalisé par Alexandra Riguet-Laine, projeté lors de l'inauguration des nouveaux locaux, en octobre. Nous avons mis en place un partage intergénérationnel entre des enfants du CE1 et les bébés lecteurs de la MAM Les Chamboul'tout et du RAM. Je remercie toute l'équipe des bibliothécaires bénévoles et l'équipe enseignante pour leur dévouement et leur amitié.

Nos perspectives pour 2024 : un coin détente thé ou café, des cafés-lecture, des jeux de société pour enfants et adultes, des voyages lecture, des goûters et soirées pyjama lecture, ...

Merci à La bibliothèque orange

Un grand merci au club de lecture "La bibliothèque orange" et à Madame Bro de Comères qui, comme chaque année, nous font don de livres d'une très grande qualité littéraire. Nous sommes très reconnaissants de ce geste généreux en faveur de nos lecteurs. Merci pour ce soutien précieux.

Merci à nos nouveaux inscrits

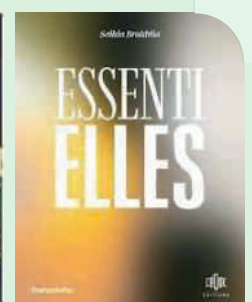
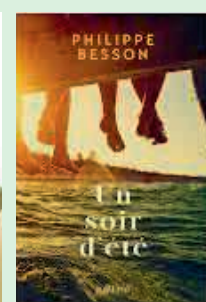
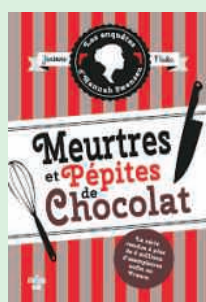
Toute l'équipe de la bibliothèque remercie chaleureusement les nouveaux inscrits. Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous et espérons que vous trouverez satisfaction et inspiration dans nos collections. N'hésitez pas à explorer nos ressources et à profiter de tous nos services.

Le prix des lecteurs 2024

Le Prix des lecteurs de Salles-sur-mer redémarre de mars à octobre 2024, avec pour thème différents genres littéraires.

L'équipe de la bibliothèque vous propose six ouvrages pour adultes et invite les lecteurs et lectrices à lire et à voter pour leur livre préféré. Pas de réservation, c'est la bibliothèque qui vous prévient quand un livre est disponible pour trois semaines de prêt.

Pour participer, il suffit juste d'être inscrit à la bibliothèque municipale de Salles-sur-mer, c'est gratuit et cela vous permet de découvrir des auteurs et bien sûr des livres différents. Envoyez votre inscription par mail ou inscrivez-vous directement à la bibliothèque. Alors, au plaisir de vous recevoir ! (biblio.salles.sur.mer@gmail.com)





Le Panzay / Parole de sallésienne

Hommage à madame Pierrette CAN, notre doyenne

Nous nous souvenons, lors des repas des aînés, quand nous fêtons notre doyenne, Pierrette. Très élégante, ses cheveux blancs soigneusement coiffés, un soupçon de rouge à lèvres. Pierrette, discrète, nous offrait son beau sourire et sa gentillesse.

Thierry, petit-fils de madame CAN, nous a confié ses souvenirs d'enfance auprès de ses grands-parents à Salles-sur-mer. Nous avons retracé la vie de sa grand-mère Pierrette, aujourd'hui âgée de 102 ans. Merci pour son amabilité et pour toute cette grande tendresse qu'il lui porte.

Pierrette Simonnet est née le 6 juillet 1921 à Mortagne-la-Vieille, où elle a vécu avec son père maçon, sa mère couturière, et sa sœur aînée. Pierrette épouse en 1942 à Thairé, Roger Can né en 1926. De cette union naîtront deux enfants, Michel et Monique. En 1946, toute la famille emménage à Salles-sur-mer.

Pierrette souhaitait être coiffeuse mais la vie en a décidé autrement. Pierrette et Roger se sont orientés sur la vente de produits de crèmerie provenant de Nalliers en Vendée, sur le marché de Châtelailon-Plage. Ils s'approvisionnaient tôt le matin au marché de gros de l'encan de La Rochelle. Très dynamique, Pierrette s'engagera également dans la vente par correspondance d'encyclopédies.

Grande lectrice, Pierrette a aussi d'autres passions, la broderie où elle excelle aux points de croix sur toile, et encore la couture qu'elle a apprise auprès de sa mère couturière. Elle a également partagé avec sa nièce l'art de la peinture.

Pierrette et Roger aiment recevoir, partager et passer des beaux moments en famille et ils ne s'en privent pas. Lors de ces moments intenses de bonheur, pour Noël, Pâques et

les anniversaires, chacun pouvait apprécier les talents culinaires de Pierrette.

Pierrette et Roger avaient créé une basse-cour où se côtoyaient canards, poules et pigeons. Ils élevaient aussi des cochons et chaque année la famille et les amis prenaient part à la traditionnelle cuisine du cochon, un moment très important. Les petits-enfants participaient eux-aussi, joyeusement, à ces journées qui, il faut bien le dire, « *faisaient l'événement* ». Toute l'année durant, côtelettes, rôtis, confits, saucisses, boudins, pâtés et l'excellent jambon étaient savourés par la famille et les amis.

Thierry se souvient des vacances passées avec sa sœur Patricia chez ses grands-parents, en compagnie des animaux de la maison : Iska la chienne berger allemand, Oscar le canard mais aussi les chats. Ils prenaient plaisir à accompagner leur grand-père pour couper le bois et apprendre le jardinage pendant que Pierrette

préparait de bons gâteaux pour le goûter.

Beaucoup de bonheur pour Pierrette mais aussi beaucoup de courage tout au long d'une vie qui sera marquée par la perte de Roger, son mari en 2001 et de son fils Michel en 2013. Monique, la maman de Thierry, prendra soin de Pierrette mais décèdera en 2017.

Pierrette entre alors en maison de retraite à Châtelailon-Plage. Devenue moins autonome, Thierry confie alors sa grand-mère à l'EPHAD de Saint Hilaire-la-Pallud, dans les Deux Sèvres, près de chez lui, et des deux arrière-petits-enfants, Mathieu et Gabriel.

En ce jour où nous publions, nous sommes dans la tristesse. Pierrette a quitté les siens le 4 avril, au petit matin. Nous adressons toutes nos pensées à sa famille.

Josette Raimon



Photos collection privée Thierry Can



Le patrimoine

L'art du vitrail s'est invité à l'église Notre-Dame



Le chantier des vitraux qui nous tenait tant à cœur, est maintenant terminé, réalisé par l'Atelier Riffaud, grâce au concours des mandatures précédentes et de celle en cours qui l'a terminé : sept vitraux sur les dix qui ornent l'église ont été réalisés.

Nous vous conseillons de vous rendre à l'église pour les découvrir aux différentes heures du jour : la lumière produit à chaque fois une impression nouvelle selon son intensité, selon les saisons.

On ne peut que s'en émerveiller.

Vous admirerez les reflets de ces vitraux sur la pierre presque millénaire : ils produisent un effet absolument magique, digne de l'œuvre d'un grand peintre.

Nicole Huet



Photos Guy Saly



Les quatre derniers vitraux sont un véritable cadeau du ciel puisque nous avons candidaté et remporté en 2023 le premier prix d'un concours de mécènes du Patrimoine organisé par la Fondation du patrimoine, avec une dotation de 22 K€.

L'inauguration aura lieu le 4 mai 2024, à 18h00 sur le parvis de l'église, en présence des mécènes et du Père Patrick Bettoli; nous vous invitons à venir nombreux pour partager le pot de l'amitié.



Le Panzay / Les entreprises

Nouveau : entretenir son véhicule chez Buttigieg automobiles

Anthony (le fils), Marc (le père) et Sylvie (la mère) ont inauguré le 12 juin dernier leur nouvel atelier de carrosserie, peinture, mécanique, pare-brise, électricité et toutes les activités se rapportant à l'entretien et à la rénovation automobile de véhicules de moins de 3,5 tonnes, et à la préparation au contrôle technique.

La famille est originaire de Châtelailon-Plage. La passion automobile se transmet de père en fils. Anthony, le nouveau patron a déjà plus de vingt ans d'expérience et son fils, mineur, rêve d'intégrer l'entreprise.



Un bâtiment de la ZA de l'Aubépin était inoccupé depuis l'arrêt de la précédente activité. Le remettre complètement en état, le transformer en atelier dédié à l'automobile et l'équiper entièrement (fosse, pont élévateur, banc de géométrie, cabine de peinture, démontes pneus

et équilibreuse, compresseur, soudeuse, servantes, etc.) a été un challenge incroyablement mené en seulement trois mois par la famille.

La notoriété, le bouche à oreille et la proximité des artisans locaux a permis de remplir immédiatement le carnet de rendez-vous. Depuis le garage s'est équipé de matériels de dernières générations pour véhicules autonomes de niveau 3 ; ces matériels permettent de réparer et de régler les organes endommagés équipés de capteurs, caméras (lecteur de panneaux), de radars intégrés, de lectures tête haute, etc.

Un véhicule de courtoisie est fourni pendant les interventions sur votre voiture, camping-car ou fourgonnette.

Rendez-vous sur place au 13, rue de la Pierre-Taillée - ZA de l'Aubépin - 17220 Salles-sur-mer

Tél. : 05 46 67 25 29 ou 06 70 49 37 15

Courriel : buttigieg.automobiles@orange.fr

Éric Thickett

L'atelier de Vélocio : rencontre avec Alain

« Dès l'âge de treize ans, j'ai pratiqué le vélo en compétition et le trail en montagne pour le plaisir.

« Puis, j'ai appris les premiers rudiments de mécanique. Plus tard, j'ai suivi des stages chez des marchands de cycles renommés, et plus récemment une formation diplômante à Sup de Vélo Orléans, pour mettre à jour mes connaissances techniques dans une discipline en constante évolution.



« Lorsque j'ai voulu créer mon entreprise, j'ai recherché un nom correspondant à mes valeurs de partage, d'écoute, de respect et d'humilité. Je me suis alors inspiré du surnom d'un homme qui s'est illustré dans le développement du vélo : Paul de Vivie. Né en 1853 et surnommé Vélocio, Paul était une personnalité du cyclotourisme français. En 1882 il fonde à Saint-Étienne "La Gauloise", manufacture stéphanoise de cycle. Ce grand passionné de la petite reine crée en 1889 le Touring Club de France. Il est à l'origine du cadre sans raccords, du pédalier, des moyeux détachables et surtout, du dérailleur.

« Passionné tout comme lui de déplacements vertueux, j'ai monté mon atelier de réparation en 2023. J'interviens dans tous les domaines : la réparation de pneus crevés, le réglage de dérailleur, la réparation de freins, l'entretien général (de la lubrification de la chaîne au serrage des axes de roue) garantissant la sécurité et la durabilité de votre vélo, la restauration et leetrofit (remplacement de composants anciens par les éléments récents) ».

Rendez-vous par téléphone au 06 71 02 77 35
latelierdevelocio@gmail.com

Éric Thickett



Mille et un rêves : entretien avec Morgane et Raphaëlle

« Nous sommes toutes les deux originaires de la région et y avons fait nos études. Après plus de dix années de pratique en institut, nous voulions créer notre entreprise.

« Le hasard des petites annonces nous a conduites à Salles-sur-mer, et immédiatement, nous avons eu un coup de cœur pour le charme de cette commune. Tout s'est enchaîné : consultation de la banque, projet d'agencement et d'équipement du local, réalisation des travaux en famille, et puis le grand jour.

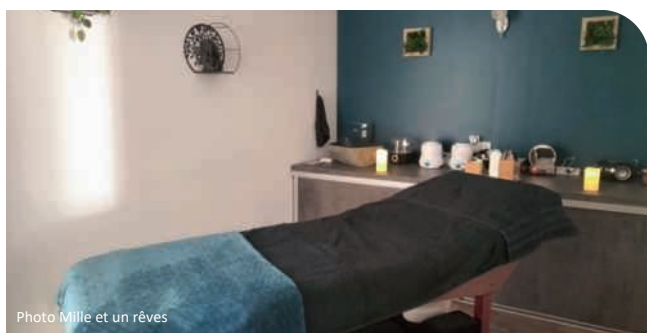


Photo Mille et un rêves

« Nous avons été portées par l'enthousiasme de la population qui est venue nombreuse le jour de l'inauguration. Après seulement quelques mois d'activité, nous avons un très bon retour de nos clients et clientes, de tous âges. Les soins du visage, soins du corps, ongles, épilation sont les plus prisés.

« En 2024, nous proposons un nouveau protocole : la madérothérapie. C'est une technique de sculpture du corps venue de Colombie où les savoir-faire du modelage du corps sont ancestraux ».

Rendez-vous sur place, 3A place de la Liberté, 17220 Salles-sur-mer, par téléphone au 06 46 15 26 00, ou en ligne sur Planity. Cartes cadeaux.

Éric Thickett

L'ensemble des élus invite les sallésiennes et les sallésiens à encourager la revitalisation de notre commune en faisant confiance à tous nos commerçants et artisans.

Nouveau : Au Savoir-flair, salon de toilettage canin

Un salon de toilettage canin a ouvert ses portes le 13 mars dernier. Nous avons rencontré Joséphine, toiletteuse certifiée par la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Nouvelle Aquitaine.

« Après avoir fait mes études à La Rochelle, j'ai exercé mon activité professionnelle dans le domaine du social. Je vis à Salles-sur-mer depuis quatre ans et, mon amour des animaux m'a amenée à une reconversion naturelle dans le bien-être animal. Je me suis longuement formée, notamment dans des



centres spécialisés reconnus tels que le centre de toilettage canin de Marmande, ou encore la Chambre des métiers de toiletteurs canins de La Rochelle.

Je viens de dédier un local à ma nouvelle activité et j'y ai installé tout le matériel qui est indispensable pour un toilettage professionnel, à savoir : une baignoire montée sur vérin, une grande table de toilettage accueillant toutes races et toutes tailles de chien, du matériel de séchage comme les pulseurs, des serviettes de séchage en microfibre ultra absorbantes, mais aussi, des outils de coupe indispensables comme les tondeuses, les ciseaux de toilettage ou d'entretien des griffes et l'épilation et enfin, des accessoires de toilettage pour démêler et brosser les poils : brosses, peignes, étrilles, et trimmer. Les shampoings et cosmétiques que j'utilise sont bio ».

Au Savoir-flair, 13, rue des Saulniers - 17220 Salles-sur-mer, par téléphone au 09 86 37 98 43, du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 sur rendez-vous.

Éric Thickett

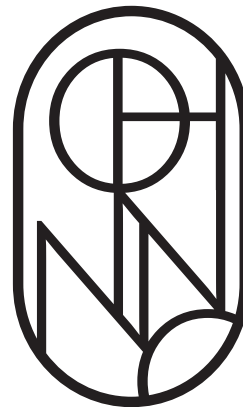




Devis et disponibilité sur demande



Design : Estelle à la créa - ©DR



LE LOGIS DE L'HÉRONNIÈRE

SALLE D'ÉVÈNEMENTS - HÉBERGEMENT

Bâtisse remarquable du XVIII^e siècle, construite jadis par l'inspecteur des fermes du roi et son parc de 15 000 m² vous offre un cadre unique pour vos évènements.

Espaces extérieurs.

Parc arboré, piscine, spa et terrain de pétanque.

Grand parking dans l'enceinte du logis.

Hébergement

8 chambres de luxe.

Formule Séminaires

Lancement de produits/congrès/
team building, afterwork, formations...

Mariage

ou évènements familiaux,
en privatisation complète ou partielle.



LOGIS-DE-LHERONNIERE.FR



06 11 32 20 05
LOGIS.DELHERONNIERE@GMAIL.COM

Le recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

► **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
► **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
► **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF CITOYEN
Le parcours de citoyenneté

www.defense.gouv.fr/jdc

Les naissances

Nous souhaitons la bienvenue à

Charles CARTIER	Martin PASTUREAU
Zoé COURTIADÉ	Tayron PARROT
Elliya COUTELLE	Martin POUVREAU
Norah GIRAUD	Gaspard SMAK
Léo LENEVEU	Lou WYDASZ
Lian NID JAMOT	

Les mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Arnaud POMPEE et Manon MUZET

10 Pactes Civils de Solidarité ont été signés

Les décès

Ils nous ont quittés

Jean AUZEAU
Raymonde BARAT épouse GUILLAUME
Geneviève DESAPHOIX épouse SANTURETTE
André ESSARD
Gwendolyn GOBLE épouse LIOU
Marie Rose LENOBLE épouse AUBRY
Monique MARTIN épouse SOURDONNIER
Micheline ROUSSARIE épouse MOMENCEAU

Agenda

Samedi 20 avril 2024

- Zone de gratuité**
Organisé par le CCAS dans la salle des fêtes

Samedi 4 mai 2024 à 18h00

- Inauguration des vitraux de l'église**
Parvis de l'église

Mercredi 8 mai 2024 à 10h30

- Élection de la Rosière**
Salle du Conseil

Mercredi 8 mai 2024 à 11h00

- Commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale**
Rassemblement devant le monument aux Morts

Dimanche 19 mai 2024 à 14h00

- Les Transhumances littorales**
Au terrain de sport

Vendredi 24 mai 2024 à 14h00

- Le passeport du civisme : journée intergénérationnelle**
Salle des fêtes

Vendredi 31 mai 2024

- La fête des voisins**
Organisée par les sallésiens dans tous les quartiers

Dimanche 9 juin 2024, de 8h00 à 18h00

- Élections européennes**
Salles des fêtes et salle du Conseil

Mardi 18 juin 2024 à 11h00

- Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle**
Rassemblement devant le monument aux Morts

Samedi 22 juin et dimanche 23 juin 2024

- Fête de la Rosière**
Voir l'article en page 6

Dimanche 23 juin 2024

- Les Peintres dans la rue "Salles en couleurs"**
Rassemblement sur le site du camping

Vendredi 28 juin 2024 à 15h00

- Cérémonie de remise des récompenses du Passeport du civisme**
Salle des fêtes - Voir l'article en page 4

Samedi 31 août 2024

- Forum des associations**
Terrain de sport

Samedi 14 septembre 2024 à 10h30

- L'accueil des nouveaux arrivants**
Rassemblement devant la mairie

Dimanche 15 septembre 2024

- Vide grenier**
Terrain de sport



Le Panzay / L'actualité juridique

par Chantal Guillebaud-Subra, directrice de la publication



L'espace d'expression de l'opposition

Notre bulletin municipal a toujours ouvert un espace d'expression à tous les élus de l'opposition qu'ils soient d'une liste opposée ou s'étant déclaré ne plus appartenir à la majorité municipale.

Or, les articles que « les élus de l'opposition » (Mme Jousseau, Messieurs Ramos et Vilatte), m'ont demandé de publier dans le précédent bulletin et dans ce dernier, comportant des propos virulents, je les ai transmis au Procureur de la République pour avis. Ce dernier m'a bien confirmé que certains propos étaient outranciers et à la limite du légal et que d'autres (publiés dans le bulletin d'octobre) étaient diffamatoires au sens pénal du terme mais frappés de prescription, la parution dépassant le délai des trois mois.

Dans ces conditions, j'ai pris la décision de suspendre dans cet espace la publication de l'article de ces élus de l'opposition tant que de tels propos l'alimenteront.



La saisie du Tribunal administratif contre le maire

Le 24 novembre 2021, un administré a saisi le Tribunal administratif contre le maire de Salles-sur-mer. Une médiation conseillée par le TA ayant été refusée par le plaignant, la requête a suivi son cours.

Par délibération du 3 mars 2022, le conseil municipal a autorisé le maire à ester en justice, à prendre un avocat et à engager les deniers publics pour 2400 euros, ce qui justifie aujourd'hui l'information de la population sur la suite de cette procédure.

Le 21 mars 2024, le tribunal administratif de Poitiers, ayant rendu son délibéré après l'audience publique et son jugement, nous vous en donnons quelques extraits :

« Vu la procédure suivante :

« Par une requête enregistrée le 24 novembre 2021 et un mémoire enregistré le 20 avril 2023, M. [...] saisit le tribunal d'une contestation relative au refus du maire de Salles-sur-Mer d'intervenir dans la rue de Borderie pour sécuriser les accès piétons à l'école maternelle de la commune et demande au tribunal d'intervenir auprès de la municipalité.

« Par un mémoire enregistré le 31 mars 2023, la commune de Salles-sur-Mer, représentée par la SELAS Elige Bordeaux, conclut au rejet de la requête et à ce que la somme de 2000 euros soit mise à la charge du requérant en application de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

Elle soutient que :

- à titre principal, la requête est irrecevable ;
- à titre subsidiaire, elle n'est pas fondée. »

[...]

« DECIDE :

« Article 1 : La requête de M. [...] est rejetée.

« Article 2 : M. [...] versera à la commune de Salles-sur-Mer une somme de 1200 euros au titre des dispositions de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

« Article 3 : Le présent jugement sera notifié à M. [...] et à la commune de Salles-sur-Mer.

« Délibéré après l'audience du 7 mars 2024 [...]

[...]

« Rendu public par mise à disposition au greffe le 21 mars 2024. »

La totalité du texte est consultable en mairie.



SOLEBOIS
CONSTRUCTEUR MAISON OSSATURE BOIS

— 05 46 00 14 57 —

solebois@solebois.fr
9 Bis Rue de la Pierre Taillée
17220 SALLES SUR MER

MAISON OSSATURE BOIS
EXTENSION/SURÉLEVATION
BARDAGE
TERRASSE
AMÉNAGEMENT INT./EXT.
PERGOLA
CARPORT/ABRIS
MENUISERIE ALU/BOIS/PVC
CHARPENTE/COUVERTURE



www.solebois.fr

www.solebois.fr

Sylvain HILLAIRAUD
Gérant




LA MAIN VERTE
Benoit Bessaguet

Entretien de jardin
Création de gazon
Taille de haies et d'arbustes

1, allée de Bourlande
17220 SALLES sur MER

06 74 36 61 41
lamainverte.bessaguet@orange.fr

RCS: La Rochelle 409 215 106



LAETITIA DOMENECH
Multiservices à la personne

07.81.59.66.71

Salles Sur Mer et ses environs

domenech.laetitia@icloud.com
S&A.MULTISERVICES N°Siren:981923048

50% de crédit d'impôts




idéalée
FAIT LA COUR À VOTRE JARDIN

PARTICULIERS

IDEALLEE :
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
05 46 00 89 00 / www.ideallee.fr



ATLANROUTE
Enrobés · Travaux Publics

PROFESSIONNELS

ATLANROUTE :
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
05 46 00 72 04 / www.atlanroute.fr

Toiletage et Services Animaliers
Toiletage - Fleurs de Bach -
Transport animalier - Promenade et garde de chiens

Un Amour de Kat'pattes



Toiletage de vos chiens et chats
au salon ou à votre domicile*
et retrouvez le tout beau, tout propre !


11 bis Grande Rue de Grolleau - 17220 - Salles sur Mer
* Déplacement pour les communes de : Salles-sur-Mer /
La Jarne / Angoulins / Saint-Vivien et leurs environs

07.56.13.62.41
www.unamourdekatpattes.fr

Laetitia 06.81.66.32.37
Zaghda 06.64.93.89.91

AIDES-SOIGNANTES A DOMICILE
diplômées d'Etat

Bourgneuf et alentours
paiement Cesu



LES PLATS D'AUTREFOIS

SAMIA COUSCOUS VOUS PROPOSE :



A EMPORTER OU EN LIVRAISON
A PARTIR DE 30€ SUR LES COMMUNES ENVIRONNANTES
17,80€ LA PART COUSCOUS ROYAL

TEL: 07.78.31.72.32.
8BIS RUE PIERRE, 17220 SALLES-SUR-MER
COMMANDE 2H A L'AVANCE

Salles-sur-mer



Fête
de la

ROSIÈRE



22 et 23 juin 2024

Au terrain de sport et au camping

- 10h00 : **Les Olympiades**
Avec les enfants et les enseignants de l'école
- 12h00 : **Couronnement de la Rosière**
- 12h45 : **Vin d'honneur**
- 13h30 : **Restauration**
- 14h00 : **Kermesse**
- 19h00 : **Apéritif offert**
- 19h30 : **Repas champêtre et bal**
Avec animation
- 23h00 : **Spectacle pyrotechnique**

22
juin

- 9h00 : **Départ Canimarche**
Rassemblement à 8h30
- 9h00 : **Concours de peinture**
Les Peintres dans la rue
Toute la journée avec restauration
Expositions, démonstrations et ateliers
- 10h00 : **Cérémonie de la Rosière**
À l'église
- 11h00 : **Concert à l'église**
- 12h00 : **Dépôt de gerbe**
au monument aux Morts
- Plantation du rosier**
Animation et jeux toute la journée
- 18h30 : **Remise des prix**
- 19h00 : **Verre de l'amitié**

23
juin

